

**Lieu** : Mairie de Conflans, Salle Jean-Maurice Lebrun (ex salle des commissions)

**Participants** :

8 usagers ou représentants d'associations d'usagers

Jean-Marie Rollet – Service Environnement

Pascal Rebeyre – Service Voirie

Franck Barraud – Adjoint au maire délégué à l'Environnement et aux Déplacements urbains

**Durée** : 2h / 18h30-20h30

**Thème de la réunion** : 2<sup>ème</sup> comité vélo

**Ordre du jour** :

- Validation des choix budgétaires 2009 et des lieux choisis pour l'accroissement de l'offre de stationnement vélo

**Plan du compte-rendu**

1. RELEVÉ DE DÉCISIONS .....	2
2. POINTS DIVERS .....	2

## 1. Relevé de décisions

---

En termes de choix de mobilier urbain pour le stationnement vélo, les propositions des modèles Arcadie de la société Area sont approuvées. La couleur type « vert pistache » est également retenue.

En ce qui concerne l'accroissement de l'offre de stationnement, le comité vélo décide que ne seront achetés en 2009 que des arceaux et des panneaux de signalisation de stationnement. Les abris pourront être achetés et installés en 2010.

Le comité vélo décide à une nette majorité que la priorité réside dans l'accroissement de l'offre de stationnement vélo, même s'il faut retarder le projet de création de nouveaux doubles-sens cyclables quartier Romagné. L'ensemble des demandes de stationnement identifié à ce jour doivent donc être couvertes.

Planning des travaux : le matériel va être commandé début juin, l'installation pourra commencer cet été. Les emplacements les plus visibles devront être installés pour septembre 2009. La fin des travaux est prévue pour octobre 2009.

La prochaine réunion du comité vélo aura lieu à l'automne, après l'installation des arceaux et panneaux, afin de faire un bilan.

Les photos montage du fichier « Comité Vélo Conflans 27052009.pdf » présentant les lieux pour l'installation des nouveaux parking vélo sont examinés et validés en séance.

Une communication sur les travaux du comité vélo et des travaux effectués sur la ville sera organisée à l'automne (VAC), et devra également rappeler les règles de cohabitation vélo/véhicules motorisés.

## 2. Points divers

---

M. Vincent Fournier annonce l'inauguration le 5 juin prochain, à 18h30, d'un nouveau vélociste à Conflans : Velo7Conflans, 23 rue René Albert / Quai de Seine.

Les services de la ville informent les usagers du vélo qu'ils ne doivent pas hésiter à faire remonter au service Environnement / Transports (JM Rollet) les éventuels comportements dangereux observés de la part des bus dans la ville (Veolia ou autres), afin que des actions de sensibilisations soient faites auprès des chauffeurs de bus.

La ville a commandé auprès du Club des Villes Cyclables des brochures sur les dangers que représentent les bus pour les vélos. Elle sera distribuée prochainement.